



Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

Monsieur Patrick Eichenberger, Chemin des Bataillères 45, 1897 Le Bouveret, pour la construction d'une palissade, parcelle n° 2921, folio 12, lieu-dit Pied de la Praille, zone habitation faible densité, propriété de Eve-Lyn Eichenberger et du requérant.

Coordonnées : 2'555'882 / 1'137'034

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés sur rendez-vous.

Port-Valais, le 18 septembre 2026

Administration communale



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

Dominique Menut SA pour la modification des façades et optimisation énergétique du bâtiment existant, parcelle 3021, No Folio 14, Lieudit Aux Îles aux Gouillons, zone industrielle, propriété de la requérante.

Numéro pour consultation eConstruction : 3c4427f3

Coordonnées : 2'555'771 1'136'649

Auteur des plans : Variante B SA

Expiration du délai : 19.10.2026

Sous-Vignes Sàrl pour la construction d'un ensemble de 10 villas en habitat groupé, parcelles 1831, 2652 et 1824, No Folio 27, Lieudit Au Plan-Amay, zone habitation faible densité et Zone de transport, propriété de la requérante.

Numéro pour consultation eConstruction : 96d88998

Coordonnées : 2'556'405 1'134'479

Auteur des plans : actescollectifs architectes sa

Expiration du délai : 19.10.2026

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Port-Valais, le 18 septembre 2026

Administration communale